

BARÈME DES HONORAIRES*

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

De M. Jacques SABATIE

Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage:

Honoraires TTC charge Acquéreur / Vendeur calculés sur le prix net vendeur du bien option charge Vendeur pour les mandats Succès

1 à 50 000 €: **3 990 €**50 001 à 80 000 €: **4 990 €**80 001 à 150 000 €: **5 990 €**150 001 € à 600 000 €: **3,99 %**600 001 € à 1 000 000 €: **3 %**

+ 2,4% sur la tranche au-delà de 1 000 001 €

Location loi du 6 juillet 1989 :

Honoraires TTC calculés par m² de surface habitable, dans la limite d'un mois de loyer pour chaque partie

	Logement 0 à 50 m²		50 à 100 m²		> 100 m²	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	4 € / m²	-	3 € / m²	-	2 € / m²	-
Visites et constitution du dossier	6 € / m²	6 € / m²	5 € / m²	5 € / m²	5 € / m²	5 € / m²
Rédaction du bail par l'agence	2 € / m²	2 € / m²	2 € / m²	2 € / m²	1 € / m²	1 € / m²
Etat des lieux par l'agence	2 € / m²	2 € / m²	2 € / m²	2 € / m²	1 € / m²	1 € / m²
TOTAL	14 € / m²	10 € / m²	12 € / m²	9 € / m²	9 € / m²	7 € / m²

Immobilier Professionnel ou commercial:

Honoraires HT calculés sur le prix net vendeur du bien

Achat - Vente de fonds de commerce, murs commerciaux, bureaux, entrepôts – Cession de bail :

Honoraires HT: 6,50% avec un minimum de 7 500 € HT

Location commerces bureaux entrepôt :

Honoraires **HT : 8 %** sur 36 mois de loyer avec un minimum de 2 500 € HT + Rédaction de bail (par l'agence) : un mois de loyer HT avec un minimum de 1 000 € HT

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le prix net vendeur du bien Honoraires **HT** : de **3.5 à 9%** suivant contrat Promoteurs

Immobilier à usage agricole

Vente de biens à usage agricole :

Honoraires **HT** à la charge du vendeur calculés sur le prix net vendeur du bien Honoraires **HT**: **6** % (si le vendeur est assujetti à la MSA)

Location : bail rural

Honoraires **HT** à la charge du bailleur : **8** % sur 12 mois de loyer (Rédaction du bail par le notaire)

*Chaque mandataire est juridiquement indépendant.

Mis à jour le 19.03.2018

Proprietes-privees.com, réseau national immobilier sur internet fax : 02 40 05 96 72 - email : contact@proprietes-privees.com

SAS Propriétés-Privées - Capital 40 000 € 15 rue de l'Atlantique – 44115 Basse-Goulaine Siret n° 487 624 777 00024 – Carte prof. T-G CPI 4401 2016 000 010.

0 805 13 00 17 Service & appel gratuits

